

Extrait du registre des délibérations du comité syndical du PETR
Séance du 5 avril à Brunelles - 18 heures



N° 13 04 2023 – Mise à l'enquête publique SCOT Perche d'Eure-et-Loir

L'An deux mille vingt-trois, le mercredi 5 avril à dix-huit heures, les membres du conseil syndical du PETR, se sont réunis, sur convocation qui leur a été adressée par Madame Marie-Christine LOYER Présidente du Pôle Territorial du Perche d'Eure-et-Loir.

Date de convocation : le lundi 27 mars 2023

Secrétaire de séance : Christian BICHON

Président de séance désigné pour le vote du Compte Administratif 2022 : Philippe RUHLMANN.

Nombre de délégués en exercice : 34 – Délégués présents : 20 – Délégués excusés non représentés : 14

CC Forêts du Perche : 5/8

Christian BICHON, Philippe MARTOJA DS, Marie-Christine LOYER, Gérard DESVAUX DS, Catherine STROH.

CC Terres du Perche : 7/11

Jean-Michel CERCEAU, Eric LEGROS, René ROUSSELLE, Victor PROVOT, Waldeck ROUSSEAU, Florent ROY, Jacques HENRY.

CC du Perche : 8/15

Marie Claude BENOIT-MOUSSEAU, Martine CARRE-AVELINE, Jean-Claude CHEVEE, Guy BOCQUILLON, Anne-Cécile MAILLOT-FONTAINE, Sylvie CHARTRAIN, Murielle ROUSSELET, Philippe RUHLMANN.

Invité complémentaire présent : Stéphane COURPOTIN suppléant de Philippe RUHLMANN présent, Mylène RENARD Conseillère technique, Région Centre.

Absents excusés : 15

Xavier NICOLAS, Christophe LEFEBURE représenté par Gérard DESVAUX, Eric GOURLOO représenté par Philippe MARTOJA, Christelle LORIN, Philippe PENNY, Christophe BARRAL, Eric GERARD, Michel THOMAS représenté par Jacques HENRY, Martial LECOMTE, Thomas BLONSKY, Nathalie BRUNET, Catherine CATESSON, Jérémie CRABBE, Gérard DEVOIR, Claude EPINETTE, Eric GIRONDEAU représenté par Anne-Cécile MAILLOT-FONTAINE, Harold HUWART représenté par Guy BOCQUILLON, Marc MOCOIGNI, Pascal MELLINGER représenté par Murielle ROUSSELET, Marie-Claude RIGOT, Michel THIBAUT représenté par Sylvie CHARTRAIN.

Invités complémentaires excusés :

M. Claude JEAY sous-préfet de Nogent-le-Rotrou, Luc LAMIRAULT député du canton de Nogent-le-Rotrou, Anick BRUNEAU Présidente du PNR, Michel KRECKE Président du Conseil de développement.

Lancement de l'enquête publique relative au Schéma de Cohérence Territoriale du Perche d'Eure-et-Loir

Madame la Présidente rappelle que le projet de Schéma de Cohérence Territoriale du Perche d'Eure-et-Loir a été « arrêté » en comité syndical le 29 septembre 2022. Après la consultation des Personnes Publiques Associées pour avis, il sera nécessaire de mener une enquête publique.

En raison de l'étendue du territoire, et pour que l'enquête publique soit menée de façon à permettre à la population d'être concernée par celle-ci, il pourra être envisagée de 9 à 12 permanences dont il conviendra de déterminer le nombre final avec la commission d'enquête :

- Soit 9 Permanences : 2 permanences dans les villes-centre des 3 communautés de communes (une au début et une à la fin) à Nogent-le-Rotrou (CC Perche), La Loupe (CC Terres de Perche), et Senonches (CC Forêts du Perche), auxquelles viendraient s'ajouter 1 permanence dans chacun des trois anciens chefs-lieux de canton d'Authon-du-Perche (CC Perche), Thiron-Gardais (CC Terres de perche), et La Ferté-Vidame (CC Forêts du Perche)
- Soit 12 permanences : les 9 précitées en doublant d'une permanence supplémentaire pour les trois anciens chefs-lieux de canton d'Authon-du-Perche (CC Perche), Thiron-Gardais (CC Terres de perche), et La Ferté-Vidame (CC Forêts du Perche).



Extrait du registre des délibérations du comité syndical du PETR
Séance du 5 avril à Brunelles - 18 heures

N° 13 04 2023 – Mise à l'enquête publique SCOT Perche d'Eure-et-Loir


Après en avoir délibéré, les membres du comité syndical, à l'unanimité :

- Approuvent le lancement d'une enquête publique concernant le projet de SCOT du Perche d'Eure-et-Loir
- Autorisent Madame la Présidente à prendre un arrêté de mise à l'enquête publique du SCOT du Perche d'Eure-et-Loir et à engager toutes les mesures relatives à cette décision

Comité syndical du 5 avril 2023

La Présidente,
Marie-Christine LOYER

Pour extrait certifié conforme,
Acte rendu exécutoire
Compte tenu de l'envoi au représentant de l'état


Pôle Territorial du Perche PETR
1 bis, rue Doullay - 28400 Nogent-le-Rotrou
Tél. 02 37 29 09 29
Siret 200 059 772 00018

